

# LE COLLÈGE ARISTIDE BRIAND

## A NANTES vous accueille...



Structure générale de l'établissement :

**Année scolaire 2020-2021 : 508 élèves répartis en 17 classes**

- 4 classes de 6ème ; 4 classes de 5ème
- 4 classes de 4ème et 5 classes de 3ème

La moyenne sur l'établissement est de 29.9 élèves par classe.

Trois dispositifs supplémentaires en inclusion : une ULIS (troubles cognitifs), une UPE2A (élèves allophones), un dispositif pour élèves mal-voyants et non-voyants (OCENS)

**Prévisions pour la rentrée 2021** : 16 classes, avec 4 classes de 6ème, et un total attendu de 450 élèves (28.1 élèves/classe en moyenne). En plus : les élèves en ULIS, UPE2A et OCENS.

**Le secteur de recrutement** recouvre uniquement l'île de Nantes (5 écoles de secteur)

**L'encadrement au sein du collège : 69 adultes :**

**36** enseignants dont 1 professeur documentaliste

**1** conseillère principale d'éducation

**7** assistants d'éducation,

**5** AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap)

**1** infirmière (présente 3 jours par semaine au collège)

**1** assistante sociale scolaire (1.5 journée/semaine)

**1** psychologue éducation nationale (Orientation) (1 j par semaine)

**10** agents chargés de l'accueil, de la maintenance, de l'entretien des locaux et de la restauration

**2** personnels administratifs

**2** personnels de direction, **1** gestionnaire

**Une offre riche en langues et options**

**LV1** : anglais. Autre formule : une **classe bilangue** anglais/allemand à partir de la 6ème, une **section internationale britannique (4h de civilisation+2h de cours d'HG en Anglais)**

**LV2** (à partir de la 5ème) : espagnol (pour les élèves non-bilangues)

**Latin** dès la 5<sup>ème</sup>

De nombreux projets pluri disciplinaires.

**Classe CHAM (classe à horaires aménagés Musique)**

**Séjours linguistiques en 4° et 3°** en fonction des années.

**Des résultats :**

- **89 %** de reçus au Diplôme National du Brevet en moyenne depuis 2009, dont une majorité avec mention.
- **100%** de réussite à l'ASSR1 et **97%** l'ASSR2 (Sécurité Routière)

**Les objectifs du Contrat d'Objectif :**

**Objectif 1 : Prévenir et traiter le décrochage scolaire**

**Objectif 2 : Prendre en charge la diversité scolaire**

**Objectif 3 : Maintenir un climat scolaire favorable aux apprentissages**

**Les dispositifs d'aide aux élèves en 2020-2021 :**

- Accompagnement Personnalisé (ex : groupes, dédoublement et autre dispositif) et 1h quinzaine de Vie de Classe sur tous les niveaux.

- Dispositif « Devoirs Faits » (aide aux devoirs) en matinée et/ou de 15h30 et 17h30 (13 créneaux hebdomadaire disponibles, encadrement par enseignants et assistants d'éducation)

**Le service Vie Scolaire** assure la prise en charge des élèves en dehors des temps de cours (accueil, Etudes, temps du midi, récréations/pauses, circulation dans les couloirs).

La CPE (Conseillère Principale d'Education) et les AED (Assistants d'Education) constituent une équipe au service des élèves pour toute demande ou besoin.

**Les équipements du collège**

Il dispose d'équipements modernes adaptés à une pédagogie centrée sur la réussite de l'élève : équipement informatique et vidéo dans chaque salle, une salle multimédia dédiée et deux classes mobiles multimédias (tablettes et PC portables)

**Un projet éducatif qui dépasse le cadre de la classe :**

**Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté** regroupe des personnels du collège, des parents, des élèves et des partenaires extérieurs (justice, police, municipalité, associations) pour mener des actions de prévention et d'information.

Les élèves prennent une part active à la vie du collège et font des propositions à travers le **Conseil de Vie Collégien (CVC)** et le groupe des **éco-délégués**.

**Le collège propose des activités péri-scolaires** permettant aux élèves de s'épanouir. Outre le dispositif **Devoirs Faits (=aides aux devoirs)**, ils peuvent pratiquer une activité encadrée à la pause méridienne ou en fin de journée (nombreux clubs à l'initiative des enseignants ou des élèves, ateliers proposés par le studio 11/15 de l'ACCORD, etc.). La chorale regroupe environ 30 élèves, un midi par semaine, avec un spectacle à l'interne ou un spectacle inter établissement.

**L'association sportive** permet aux élèves de pratiquer un ou plusieurs sports individuels ou collectifs en dehors du temps scolaire (les midis et mercredis après-midi) encadrée par les professeurs d'EPS de l'établissement.

Le **foyer socio-éducatif** finance l'achat de matériels pour les clubs, des sorties, des actions à l'initiative des élèves. Il apporte une aide financière aux parents pour réduire la participation financière des familles sur les sorties et les voyages. Un local est ouvert aux élèves adhérents sur la pause méridienne avec des BD, jeux de société.

**La restauration** est assurée sur place par le chef de cuisine et son équipe. Chaque midi (sauf le mercredi) environ 370 repas sont servis. Des améliorations sont apportées régulièrement (recours aux produits bio et locaux, 1 repas végétarien par jour) pour associer équilibre alimentaire et plaisirs gustatifs. Prix du repas : 3.95 € par repas occasionnel, ou 3.4€ si forfait 4j/sem à l'année, ou 3.65€ si forfait 2j/sem à l'année

La restauration fonctionne de 12h15 à 13h55 avec comme menu-type : entrée au choix ; viande ou poisson, légumes et/ou féculents ; fromage ou yaourt ; dessert ou fruit.

Les menus peuvent être consultés sur le site du collège à l'adresse suivante : <https://abriand-nantes.loire-atlantique.e-lyco.fr/non-categorise/menus/>

**Les moments privilégiés dans la relation avec les parents, pour un suivi efficace :**

- en 6ème, la rencontre avec toute l'équipe pédagogique en début d'année,
- les rencontres parents-professeurs de fin de premier trimestre (tous niveaux)
- les rendez-vous à l'initiative des parents, du professeur principal, de la CPE ou de la direction.

**La participation des parents, membres à part entière de la communauté éducative, est assurée dans toutes les instances de l'établissement**

(Conseil d'administration, commission permanente, Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, conseil de discipline, Commission Educative, Conseil de Vie Collégien, conseils de classe) **et dans la vie quotidienne** pour accompagner les projets.

**La préparation des CM2 à la rentrée en 6ème**

Nous travaillons avec les écoles primaires dans le cadre de la liaison Ecole-collège (stages communs des enseignants, échanges, actions communes)

Une soirée de découverte de l'établissement pour les parents de CM2 est organisée **en visio conférence le 11/03/2021 : <https://college.cned.fr/cv/258134/188>**

**Une 1/2 journée d'accueil des CM2 est prévu au printemps 2021 si le contexte sanitaire s'améliore.**

Une réunion de liaison avec les enseignants de CM2, « passage de relais » se tiendra courant juin pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions.

**L'inscription**

Si votre domicile est du secteur du collège Aristide Briand

([https://www.dsden44.ac-nantes.fr/connaitre\\_son\\_collège\\_de\\_secteur](https://www.dsden44.ac-nantes.fr/connaitre_son_collège_de_secteur)), votre enfant bénéficie automatiquement d'une place. Pour les élèves hors secteur, une demande de dérogation est à demander à votre directeur/directrice d'école. Le Directeur Académique donnera son accord ou son refus en fonction des places disponibles.

**Renseignements pratiques :**

L'accueil des élèves : de 7h55 à 17h.

Les heures de cours (selon les emplois du temps) : matin : 8h10-12h ; après-midi : 14h-17h et le mercredi matin : 8h-12h.

Entrée élèves et parents : 19 rue Louis Blanc, NANTES

Adresse : 19 rue Louis Blanc - 44200 NANTES

Mail : [ce.0440049p@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440049p@ac-nantes.fr) .

**Site web : <https://abriand-nantes.loire-atlantique.e-lyco.fr/>**

Principal : M. Payen de La Garanderie - Principale-Adjointe : Mme Buchon

Gestionnaire: Mme Locuratolo - Conseillère Principale d'Education (CPE) : Mme Taté

Secrétariat : Mme Fernandes (7h45-16h45 / mercredi 7h45-12h30).

Intendance (cantine, bourses) : Mme Reveleau (8h30 – 18h / mercredi 8h30-13h).